

PAR COURRIEL

Longueuil, le 17 décembre 2015

N/Réf: 2004 43485

Objet : Demande d'accès concernant :  
Lot 1 830 801 du cadastre du Québec à Vaudreuil-Dorion

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 17 novembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Rapport de l'inspection du 20 mai 2014 (11 pages) ;
2. Avis de non-conformité du 16 juin 2014 (2 pages).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Fabrice Tremblay, répondant régional  
de l'accès aux documents

p. j. (3)

Longueuil, le 16 juin 2014

## AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Ville de Vaudreuil-Dorion  
2555, rue Dutrisac, bureau 200  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6

N/Réf. : 7313-16-01-7108302  
401141016

**Objet : Rejet d'eau usée dans l'environnement, provenant d'un système de traitement des eaux usées communautaire, lot 1 830 801, cadastre du Québec, secteur Domaine en haut, Vaudreuil-Dorion**

Mesdames,  
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 20 mai 2014 par des inspectrices de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Avoir émis, déposé, dégagé ou rejeté un contaminant ou avoir permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet d'un contaminant, soit; des eaux usées d'origine domestique, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer des dommages ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens.

Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement.

Nous vous rappelons qu'un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à l'un de ses règlements qui se poursuit durant plus d'un jour constitue un manquement distinct pour chaque jour durant lequel il se poursuit. Par conséquent, vous vous exposez à des sanctions pour chaque journée.

...2

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Marie-Andrée Leduc au numéro de téléphone 450 370-3085, poste 223 ou à l'adresse courriel [marie-andree.leduc@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:marie-andree.leduc@mddelcc.gouv.qc.ca).

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la Loi et pour sanctionner le ou les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

**ORIGINAL SIGNÉ**

JD/mal/jl

Jonathan Davies, chef d'équipe  
Secteur municipal

**RAPPORT D'INSPECTION**  
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie  
Région : Montérégie

**1 Identification**

Date de l'inspection : 2014-05-20    Heure d'arrivée : 11 h 05    Heure de départ : 12 h 35  
Inspecteur : Marie-Andrée Leduc    Accompagné de : Julie Venne

N° intervention : 300887437    Type d'intervention : Inspection  
N° gestion documentaire : 7313-16-01-7108302    N° du rapport d'inspection : 401139916  
N° demande : 200077032    Type de demande : Projet / programme  
But de l'inspection : Inspection du système d'épuration qui gère les eaux usées du secteur Domaine en haut. Fosse septique communautaire, station de pompage et rejet dans l'environnement

Lieu inspecté  
Nom du lieu : Station d'épuration Domaine en Haut (Vaudreuil-Dorion)  
Nom usuel du lieu :  
N° du lieu : X2148631    Type de lieu : station d'épuration (OMAE)  
Localisation du lieu inspecté :  
Cadastre du Québec : 1830801.  
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ville de Vaudreuil-Dorion	Propriétaire	2555, rue Dutrisac, suite 200 Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6	31845233

Conditions météo  
Ensoleillé, 20°C

Personnes rencontrées     SO

Plainte     SO

Photos numériques  
Nombre de photos prises sur le terrain : 21    Nombre de photos annexées au rapport : 14  
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Julie Venne avec un appareil photo de type Canon Power Shot A1200 HD. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.  
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\ledma01\7313-16-01-7108302\2014-05-20  
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées     SO

**Autres pièces annexées au rapport**  SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Éléments identifiés sur le lot 1 830 801 du cadastre du Québec
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	2	Rôle d'évaluation foncier lot 1 830 801 du cadastre du Québec

**Échantillons**  SO**2 Mise en contexte (facultatif)**  SO

À la suite de communication avec la ville de Vaudreuil-Dorion et le MAMROT, nous avons été mis au fait que le secteur Domaine-en-Haut était muni d'un système d'épuration des eaux usées communautaire qui ne répondait plus aux normes en vigueur, de plus il générerait des écoulements dans l'environnement. La ville a rencontré les résidents de ce secteur pour leur expliquer que des travaux étaient à prévoir afin de rendre conforme la gestion des eaux usées, et de part ce fait, les taxes des résidents allaient être augmenté. Une inspection des lieux était à prévoir pour constater les éléments en place.

**3 Description de l'inspection**

Accompagnés par Julie Venne, technicienne au secteur municipal de notre ministère, nous nous sommes rendus sur les lieux du Domaine en haut à Vaudreuil-Dorion.

Nous sommes arrivés sur les lieux à 11h05. Nous repérons l'installation communautaire au bout de la rue des Alouettes. On constate deux couvercles de fosses septiques, ainsi qu'un panneau de contrôle pour la station de pompage situé juste au côté.

Nous nous rendons inspecter les limites du terrain sur lequel se trouvent les installations que nous avons identifiées comme étant la fosse septique communautaire. Directement au bout du terrain, il y a un talus abrupt dans lequel nous pouvons identifier 4 tuyaux rigides, d'environ 4 pouces (*photo IMG\_0566.jpg*). Je note la présence d'un filet d'eau qui s'écoule de ses tuyaux. Le talus est abrupte, on note du décrochage des sol dans la pente, un arbre a été déraciné au fil des années. Une forte odeur caractéristique aux eaux usées est perceptible sur les lieux. Au bas de certains des tuyaux où on note des écoulements, on peut constater la présence de matières blanche dans l'eau, une caractéristique des eaux usées (*photos IMG\_0564.jpg, IMG\_0567.jpg*).

Nous avons ouvert légèrement le deuxième couvercle de la fosse septique commune afin d'y mettre de la fluorescéine, dans le but de valider si les eaux qui s'écoulent des tuyaux au bout du terrain sont des eaux qui proviennent de la fosse septique. Nous avons aussi ouvert le couvercle de métal recouvrant la station de pompage. J'ai vidé 1.5L de fluorescéine (10% P/V) dans la deuxième partie de la fosse septique à 11h34 (*photo IMG\_0562.jpg*). Nous avons aussi ouvert le couvercle d'un regard identifié « Égout » situé juste un peu derrière la station de pompage, nous constatons que sous ce couvercle, il y a un tuyau blanc d'environ 2 pouces qui provient de la station de pompage. De l'eau claire recouvre le fond du trou d'homme et la profondeur totale de cet ouvrage est d'au plus 2 pieds (*photo IMG\_0563.jpg*).

Nous avons constaté que la coloration par la fluorescéine provenant de la fosse septique est apparue dans la station de pompage à 12h12 (*photo IMG\_0569.jpg*).

Lorsque le niveau d'eau de la station de pompage a atteint les flottes d'un certain niveau, la pompe de la station de pompage s'est mise en marche. Le regard d'égout ouvert précédemment s'est rempli d'eau colorée par la fluorescéine (*photo IMG\_0571.jpg*). Nous nous sommes rendu au bout du terrain afin de valider si l'eau colorée s'écoulait des tuyaux précédemment identifiés. Le débit de l'eau provenant des tuyaux dans le haut du talus précédemment constaté était beaucoup plus fort. Nous avons pris plusieurs photos (*photos IMG\_0574.jpg, IMG\_0575.jpg, IMG\_0577.jpg*) des écoulements lorsque la station de pompage était en marche et nous avons prélevé un échantillon d'eau dans un pot de verre afin de valider la présence de coloration verte dans le rejet (*photo IMG\_0581.jpg*).

La station de pompage a été en marche environ 8 minutes (12h18 à 12h24), pendant ce temps les écoulements avaient un très fort débit, après l'arrêt de la station de pompage, les écoulements ont retrouvé un débit plus faible comme nous l'avions constaté lors de notre arrivée sur les lieux.

Après ces constats et après avoir refermé correctement les couvercles de la fosse, de la station de pompage et du regard d'égout, nous avons quitté les lieux.

**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**  SO**5 Conclusion**

En conclusion, après avoir effectué la coloration d'une partie de la fosse septique, nous avons pu constater que la coloration verte de la fluorescéine est apparue dans l'environnement. Nous pouvons confirmer qu'il y a des écoulements d'eaux usées dans l'environnement, et ses écoulements rejoignent un cours d'eau intermittent au bas du talus.

Ces écoulements d'eaux usées contreviennent à l'article 20 al.2, partie 2 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

## Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

1	<p><b>Manquement :</b> • Avoir émis, déposé, dégagé ou rejeté un contaminant ou avoir permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet d'un contaminant, soit des eaux usées, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer des dommages ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens.</p>	<p><b>Degré de gravité des conséquences :</b> modéré</p>
	<p><b>Référence légale :</b> Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2</p>	
	<p><b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Atteinte seulement au bien-être (modéré)  <b>Explication :</b> Les odeurs caractéristiques aux eaux usées sont perceptibles près du terrain où il y a des écoulements, le voisinage. Ces odeurs peuvent porter atteinte au bien-être des résidents aux alentours.</p>	
	<p><b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Risque d'atteinte significative (modéré)  <b>Explication :</b> Les écoulements d'eaux usées dans l'environnement depuis plusieurs années ont créé de l'érosion qui a mené au décrochage des sols en place.  <b>Les conséquences sont :</b> réversibles en tout ou en partie  <b>Explication :</b> Lorsque les écoulements cesseront, l'érosion causée par ses écoulements cessera aussi.</p>	
	<p><b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Moyennement sensible (modéré)  <b>Explication :</b> Le rejet dans l'environnement rejoint un cours d'eau intermittent en bas de la pente.</p>	

## Facteurs aggravants

SO

## Facteurs atténuants

SO

<input type="checkbox"/>	Le ou les manquements constatés sont fortuits ou accidentels.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant avait mis en place des mesures raisonnables de prévention pour protéger l'environnement et le ou les manquements sont survenus à la suite d'une défaillance ou d'un bris exceptionnels.
<input checked="" type="checkbox"/>	Le contrevenant au moment de la constatation du ou des manquements avait déjà pris des mesures pour corriger la situation, au fait qu'un plan d'action a été mis de l'avant afin de mettre en place un traitement des eaux usées efficaces qui respecte les normes en vigueur. Les citoyens du secteur ont été rencontré afin de les informer des coût projeté pour le projet et le MAMROT a été contacter afin de solliciter une aide financière de leur part dans ce projet de mise aux normes.
<input type="checkbox"/>	Autre facteur atténuant à considérer :

## 6 Recommandations

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : **modéré avec facteurs atténuants**  
 Ainsi, je recommande l'envoi d'un avis de non-conformité à la ville de Vaudreuil-Dorion afin de leur signifier le manquement à l'article 20 al. 2, partie 2 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

La ville nous a déjà informés des démarches entamées dans ce dossier afin d'apporter des correctifs à la situation de non-conformité qui perdure. Il faudra s'assurer de l'avancement de leur projet afin qu'il puisse mettre un terme le plus rapidement possible à cette situation de non-conformité, et arriver à mettre en place un système de traitement des eaux usées qui répondra aux normes en vigueur.

<b>Rédigé par :</b> Marie-Andrée Leduc	<b>Date de rédaction :</b> 2014-06-09
<b>Signature :</b>	<b>Date de signature :</b>

## 7 Vérification du rapport d'inspection

<b>Approuvé par :</b> Jonathan Davies	<b>Fonction :</b> chef d'équipe, secteur municipal
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>
<b>Commentaires :</b>	

**ORIGINAL SIGNÉ**

### Éléments identifié sur le lot 1 830 801 cadastre du Québec



**Cours d'eau (CRHQ)**

-  Intermittent
-  Intermittent
-  Non déterminé

**Lots cadastre Qc**

-  Lot

**Orthos actuelles 1996-2012**  
**Fosse septique et station de pompage**

-  45° 24' 22.2" -74° 05' 42.0"

**Ecoulements d'eaux usées**

-  45° 24' 21.8" -74° 05' 42.2"

Échelle approximative : 1 / 915



Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2014

Développement durable,  
Environnement,  
Faune et Parcs  
**Québec**  
Municipal Valleyfield ( C )

Préparé par :  
Marie-Andrée Leduc  
2014-06-09



IMG\_0561.jpg

Le couvercle en béton à gauche sur cette photo renferme la deuxième partie de la fosse septique. Le couvercle en métal carré, à droite donne accès à la station de pompage où on peut y voir les flottes de hauts niveaux qui actionne la station.



IMG\_0562.jpg

J'ai versé 1.5 L de fluorescéine 10% P/V dans la deuxième partie de la fosse septique à 11h34.



IMG\_0563.jpg

Regard identifié " Égout " situé juste un peu derrière la station de pompage.



IMG\_0564.jpg

Présence de matières blanches dans l'eau un peu stagnante près des écoulements



IMG\_0566.jpg

Vue sur trois des quatre tuyaux de rejets que nous avons repérés sur le terrain, par lesquels les écoulements d'eaux usées se produisent.



IMG\_0567.jpg

Eaux avec particules blanches, caractéristiques aux eaux usées.



IMG\_0569.jpg

Nous avons constaté la coloration dans la station de pompage à 12h12.



IMG\_0571.jpg

La station de pompage s'est mise en marche à 12h18. Le regard identifié plutôt derrière la station de pompage s'est rempli d'eau colorée par la fluorescéine.



IMG\_0574.jpg

Pendant que la station de pompage était en marche, l'eau rejeter par les tuyaux dans l'environnement avait un fort débit. Voici deux des quatre tuyaux repérés sur le terrain, avec leur rejet pendant que la station de pompage est en marche.



IMG\_0575.jpg

Rejet d'eaux usées colorées de fluorescéine.



IMG\_0577.jpg

Écoulement de l'eau coloré par la fluorescéine dans l'environnement se rendant jusqu'à un fossé intermittent.



IMG\_0579.jpg

Après environ 8 minutes de fonctionnement, la station de pompage s'est arrêtée. Le débit des écoulements est redevenu plus faible.



IMG\_0580.jpg

Intérieur du regard d'égout, derrière la station de pompage, après l'arrêt de la station de pompage.



IMG\_0581.jpg

Échantillon d'eaux usées prélevé dans un pot de vert au bout d'un des tuyaux de rejet pour valider la coloration verte, laissé par la fluorescéine versé dans la fosse septique.